

« Ce que j'apprécie du WWF-Canada c'est que personne n'essaie de vous imposer quoi que ce soit. L'équipe du WWF fait le travail de recherche et nous informe pour que nous puissions prendre des décisions éclairées. »

— Art Sterritt, directeur général, regroupement des Premières Nations de la côte



Novembre 2011

Le gouvernement de la Colombie-Britannique et les organismes représentant les Premières Nations s'engagent dans le cadre du Marine Planning Partnership (MaPP)

Juillet 2013

Les parties intéressées, dont le WWF-Canada, s'entendent sur l'énoncé de vision du MaPP

Avril 2015

La mise au point des programmes du MaPP sont approuvés par 18 Premières Nations de la côte et le gouvernement provincial

Année 2020

Le gouvernement fédéral s'inspire de l'information contenue dans les programmes du MaPP pour créer de nouvelles zones marines protégées le long de la côte nord de la Colombie-Britannique

POUR DES ÉCOSYSTÈMES ET DES ÉCONOMIES FLORISSANTS

Le 27 avril 2015, le gouvernement de la Colombie-Britannique et 18 Premières Nations signaient un partenariat de planification spatiale marine (Marine Planning Partnership, ou MaPP), une entente portant sur la gestion responsable et viable d'une superficie de 102 000 km² de territoire marin s'étendant sur les deux tiers de la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique.

Le MaPP changera la manière dont les décisions sont prises entourant l'usage que l'on fait de l'environnement marin en Colombie-Britannique. L'entente stipule que des écosystèmes marins florissants sont indispensables au développement d'économies vigoureuses et de communautés résilientes.

L'entente repose sur une approche coordonnée englobant diverses utilisations des océans – pêche traditionnelle et commerciale, tourisme, transport maritime et énergies renouvelables.

« L'originalité du MaPP réside dans son abondance de détails, son approche partant du terrain, et la grande part de responsabilité confiée aux Premières Nations », souligne Mike Ambach, expert en planification des espaces marins du WWF-Canada, depuis son bureau de Prince-Rupert, en Colombie-Britannique.

Rorqual à bosse

Depuis la création du Cetacealab par Hermann Meuter et Janie Wray, un laboratoire d'études des cétacés sis à environ 140 km au sud de Prince-Rupert en territoire Gitga'at, la population de rorquals à bosse s'est nettement redressée, passant d'à peine 45 individus en 2001 à plus de 300 aujourd'hui.

Chaque printemps, le rorqual effectue un long périple de près de 5 000 km pour venir se gorgier de poisson et de krill le long de la côte de la Colombie-Britannique. Cependant, si jamais le projet d'oléoduc Northern Gateway devait voir le jour – rappelons qu'il prévoit transporter du pétrole brut de l'Alberta au port de Kitimat –, on verrait 240 pétroliers par année se frayer un chemin à travers les chenaux de la région, ce qui augmenterait de manière exponentielle le risque de collisions entre les navires et les cétacés, et bien sûr le risque de déversement de pétrole. Une telle circulation ferait exploser le nombre de décibels sous l'eau, et les rorquals à bosse ne s'entendraient plus chanter. Or, « plus il y aura de navires, plus il sera difficile pour ces baleines de communiquer entre elles et de trouver leur nourriture », de dire Hermann Meuter.

De nouveaux hydrophones financés par le WWF-Canada permettent aux chercheurs du Cetacealab et aux membres de la nation Gitga'at de faire des lectures du bruit sous-marin dans la région afin de démontrer l'importance de cet habitat pour le rorqual à bosse et autres cétacés.

Le MaPP se fonde sur une connaissance exhaustive de l'écologie de la région – les données scientifiques y côtoient le savoir traditionnel et local – et sur les valeurs des communautés côtières.

Le WWF-Canada est fier d'avoir participé de l'élaboration du MaPP et d'avoir pu veiller à ce que la conservation soit au cœur de ce vaste projet. Mais, ce n'est pas fini. « La signature en elle-même n'est que l'expression d'une bonne intention », rappelle Mike Ambach. C'est après la signature que le véritable travail commence, pour s'assurer que le plan du MaPP soit mis en œuvre au moyen d'une législation et de politiques appropriées ainsi que d'une gestion rigoureuse.

Art Sterritt — Modèle d'avenir

Selon Art Sterritt, ex-directeur exécutif du regroupement des Premières Nations de la côte, le MaPP est en quelque sorte un schéma directeur de la marche à

suivre pour assurer la viabilité à long terme des écosystèmes côtiers, à l'instar de l'entente historique sur la forêt pluviale du Grand Ours qui joue un rôle semblable sur la terre ferme. « Le MaPP et l'entente sur la forêt pluviale du Grand Ours ne sont pas des ententes à court, ni même à moyen terme, elles doivent se déployer dans une perspective de pérennité. »



© CANDICE WARD / WWF-CANADA